



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures incitatives pour les dons aux associations

Question écrite n° 30896

Texte de la question

M. Bertrand Sorre attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur l'impact de la crise du covid-19 sur le secteur associatif. Les associations font partie des nombreux secteurs impactés par la crise sanitaire. Dépendantes de la générosité des Français, qui fluctuent en fonction des années, le secteur associatif demande des mesures incitatives pour permettre aux Français de donner plus et pour toutes les causes. Pendant la période de confinement, elles ont pleinement joué leur rôle en entretenant du lien social auprès des personnes isolées ou malades. De nombreux Français et entreprises ont d'ailleurs répondu aux différents appels à la générosité. De plus, dans un récent sondage, 65 % des Français ont déclaré qu'ils étaient pour une France plus solidaire et le tissu associatif en est l'expression même. Cependant, les besoins à venir dans de nombreuses branches dans lesquelles elles s'investissent comme la maladie, l'éducation, la précarité, le handicap ou encore la culture sont immenses. Il est essentiel de démultiplier la générosité des Français. Aussi, il aimerait savoir ce qu'entend faire le Gouvernement dans la prochaine loi de finances pour 2021 afin d'inciter les citoyens à soutenir les associations.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Sorre](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30896

Rubrique : Associations et fondations

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse \(M. le secrétaire d'État auprès du ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2020](#), page 4672

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)